

Église Évangélique Luthérienne de France

PAROISSE SAINT-MARC DE MASSY ANTONY

6, Allée du Japon, 91300 Massy

Tél. : 01 69 20 31 06

Adresse électronique du conseil presbytéral :

EELF.StMarc.conseil@gmail.com

Le poste pastoral est vacant,
les candidatures sont bienvenues !

Église Saint-Marc

Place Antoine de Saint-Exupéry

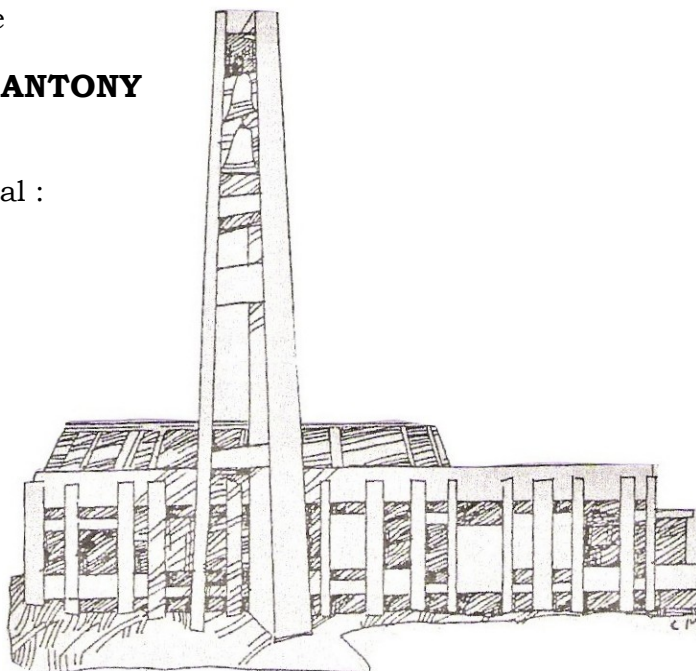
www.saintmarcdemassy.org

Service divin :

les dimanches et jours de fêtes à 10h30

Ecole du dimanche :

Le dimanche pendant le service divin



FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n°1149 – 34^{ème} année – du 6 au 20 février 2011.

Lectures bibliques :

6 février (4^{ème} dimanche après l'Épiphanie) Soph 2, 3 & 3, 11-13 – 1 Cor 1, 26-31 – Mt 5, 1-12

13 février (5^{ème} dimanche après l'Épiphanie) Es 58, 5-10 – 1 Cor 2, 1-5 – Mt 5, 13-16

20 février (6^{ème} dimanche après l'Épiphanie) Dt 30, 15-20 – 1 Cor 2, 6-13 – Mt 5, 17-26

Dernière minute : Ruth la Moabite

N'oubliez pas ! ce samedi 5 février à 20h30 dans notre Eglise Saint-Marc, l'Eglise réformée de la Vallée de Chevreuse nous propose cette représentation théâtrale sur fond biblique !

Agenda de la quinzaine *(les activités de notre paroisse sont soulignées) :*

- Jusqu'au 11 février 2011, exposition à l'Institut protestant de Théologie, 83, boulevard Arago, Paris 14^{ème} : « Dépasser les frontières. L'importance de Philippe Melanchthon pour l'Europe ». En vingt tableaux, l'exposition montre comment le réformateur et humaniste Philippe Melanchthon tenta, toute sa vie, de dépasser les frontières confessionnelles et politiques qui divisaient l'Europe.

Au-delà de la quinzaine :

- *Dimanche 6 mars après le culte : assemblée générale annuelle de l'association paroissiale.*
- *Dimanche 13 mars : « culte autrement » à Saint-Marc*
- *Rencontres luthériennes Paris-Munich* : conformément à une tradition cinquanteenaire, nos amis munichois nous rendront visite. La date est fixée au week-end du 20 au 22 mai et le programme prévoit une visite à Chartres. Notre paroisse accueillera plusieurs personnes de St Marc de Munich. Qui peut les héberger ?

Œcuménisme

- Le jeudi 17 février à 20h30, au Centre Saint-André de Verrières, 9 rue d'Antony, réunion du Groupe œcuménique de Verrières : poursuite de la réflexion sur le thème de la Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens : « Tous étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières ». Autres réunions prévues : 17 mars, 14 avril, 19 mai, 16 juin. Contact : Bernadette Montreau : oeu.verrieres@free.fr

- Du 1^{er} au 3 mars, de 9h à 17h à l'Institut catholique de Paris : colloque annuel de l'Institut Supérieur d'Etudes Œcuméniques : « la famille en mutation : enjeux œcuméniques ». <http://www.icp.fr/fr/Nous-connaître/Actualités/Colloque-Familles-en-mutation-enjeux-œcuméniques> ,01 44 39 52 56.

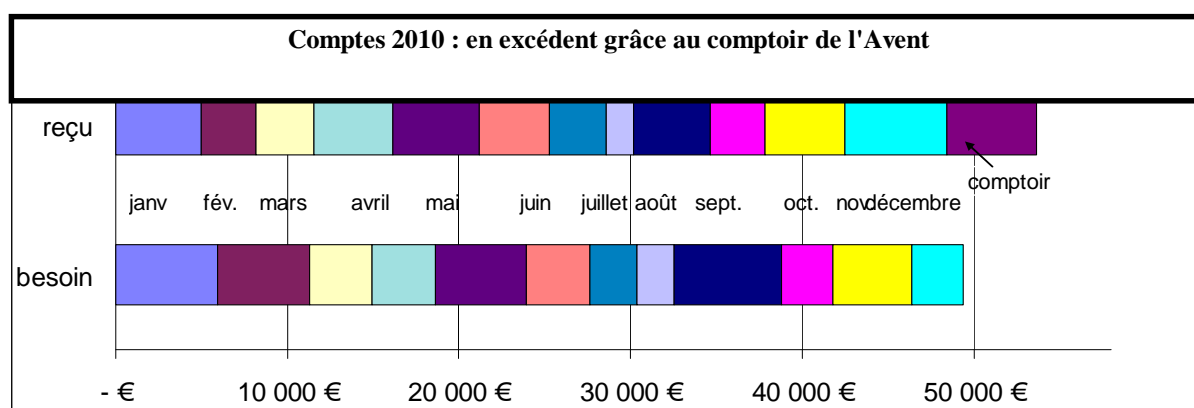
Abondante actualité œcuménique : voyez <http://œcuménisme91.ccf.fr/htm/oindex91.php>

Vie de la paroisse

- Chaufferie : plusieurs paroissiens savent désormais utiliser la chaufferie et programmer le chauffage de l'Eglise avant les réunions. N'oubliez pas de signaler, sur un calendrier laissé dans la « sacristie » à côté du sanctuaire, les utilisations du bâtiment de façon à trouver les salles à température agréable dès votre arrivée !
- Qui est paroissien ? Nul n'est inscrit d'office ! la qualité de paroissien résulte d'une démarche volontaire. Si vous ne recevez pas de convocation à l'assemblée générale annuelle de l'association paroissiale du 6 mars prochain, c'est que vous n'êtes pas inscrit. Si vous n'êtes pas par ailleurs inscrit dans une autre paroisse, n'hésitez pas à contacter un conseiller presbytéral pour réparer une éventuelle omission.

Le point financier : comptes de 2010

Comment se fait-il que les recettes de 2010 aient excédé le budget ? deux raisons à cela : le comptoir de l'Avent, précédé au mois de mai par la fête malgache, ont engendré un surplus de l'association d'entraide qui a pu être donné à la paroisse, et l'assemblée générale de mars 2010, prudente en raison de l'absence de pasteur desservant Saint-Marc, avait décidé de restreindre les ambitions. Avons-nous déjà dépensé cet excédent ? non, car, prudents sur les prévisions de recettes, nous avons aussi limité les dépenses en renonçant en cours d'année à toute opération de travaux dont l'urgence n'était pas manifeste. Il appartiendra donc à l'Assemblée générale de verser l'excédent réaliser sur la réserve pour travaux, puis de décider quelles opérations de maintien de notre patrimoine immobilier et de son équipement sont les plus urgentes. Les besoins ne manquent pas : réparation d'un mécanisme de cloche usé, réfection du rideau de scène, remplacement de la troisième et dernière chaudière datant de 13 ans et usée, sans parler de la rampe d'accès handicapés, onéreuse mais souhaitable, du paratonnerre, ... Pensez-y dès avant l'assemblée !



Vous pouvez adresser vos versements à APEELMA,
Crédit Lyonnais agence 8941 compte 79242Q, RIB 30002 08941 0000079242Q 66 CL Orsay08941.
Le trésorier recommande les virements automatiques mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent en communiquant les informations ci-dessus.